

Insoumis et déserteurs en 1914 - 1918

Les historiens bien pensants croient que le 31 juillet 1914, date de l'assassinat de Jean Jaurès marque la fin de la résistance à la Première guerre mondiale. Or, contrairement à la légende, le député socialiste du Tarn était en actes pour la défense et non pour supprimer l'armée.

Les opinions fluctuent pendant cette période : Gustave Hervé (1871-1944), qui soutenait l'Association internationale antimilitariste en 1905, avait commencé à retourner sa veste dès 1912, pour mieux en montrer sa doublure tricolore. Il se rallie spectaculairement à l'Union sacrée en août 1914. Il finira fasciste.

Dans les faits, de nombreuses personnalités incontournables se sont opposées à la guerre. Louis Lecoin reste le plus connu du côté français. Il en sera question après avoir salué en premier lieu des pacifistes de l'étranger.

Le SHD (Service historique de la Défense) a publié des statistiques sur les insoumis (qui ont refusé l'incorporation) et sur les déserteurs (souvent récidivistes). Il en ressort que les désertions officielles dès le temps de paix n'étaient pas négligeables. Même si la fiabilité des chiffres reste à démontrer, il est possible d'estimer à plus de 10 000 par an les insoumis français lors de la première guerre mondiale.

De nombreux rapports ont été produits sur de multiples aspects volontairement oubliés de cette production industrielle de montagnes de cadavres en 14-18, dont un texte d'Alexandre Croix (dans *Liberté* n°146 de janvier 1968). Cet ami de Nicolas Faucier (pacifiste de Saint-Nazaire) et de Louis Lecoin cite les chiffres du service historique des armées : Pour la seule année 1917, les Conseils de guerre prononcent 50 900 condamnations (soit 16 257 de plus qu'en 1916), dont 38 315 au titre des armées et 12 585 au titre de l'intérieur, car les condamnations pour terroriser pleuvaient aussi à l'arrière !

En 1917, Alexandre Croix note 1 317 désertions à l'étranger (contre 885 en 1916) et 27 579 désertions à l'intérieur (contre 15 745). Ces chiffres sont à rapprocher avec les 20 000 objecteurs de conscience reconnus au Royaume-Uni dès la mise en place de la conscription, le 10 février 1916.

De mai à octobre 1917, lors des six mois les plus actifs de la répression militaire, l'armée enregistre 23 385 condamnations, dont 411 à mort. 219 auraient fait l'objet d'une commutation de peine par le généralissime Pétain et 138 auraient bénéficiées de la grâce du président de la République Poincaré. Il reste donc 55 condamnés passés par les armes, dont 7 sur le champ selon la volonté expresse du « débonnaire » Pétain et 48 après pourparlers entre l'état-major et l'Élysée.

Roger Monclin (1903-1985), un des fondateurs de l'UPF qui a exigé jusqu'à son dernier souffle la réhabilitation des réfractaires à l'armée, précise que la justice militaire pendant le premier conflit mondial a été une jolie suite d'infamies, dans laquelle la répression de masse des mutineries n'a été organisée spectaculairement en actes de terrorisme contre tous les poilus.

Les assassinats de soldats de 14-18, si nombreux comme le confirme le travail de l'historien Frédéric Mathieu, étaient d'initiatives locales, exécutés plus ou moins discrètement par des chefs d'unités, qui s'en lavaient les mains en rédigeant de simples compte rendus de routine auprès de l'échelon supérieur, où les affaires étaient suivies avec l'impavidité administrative routinière et cannibale des Joffre, Nivelle ou Pétain...

Grâce à **Paul Meunier (1871-1922)**, avocat et député de l'Aube qui sera emprisonné plus tard sur un coup monté de Clemenceau, la loi du 27 avril 1916 tente de mettre un frein à la fureur sanguinaire des tribunaux militaires. Le vent russe de la révolution de 1917, a mis au goût du jour la menace du dernier couplet de *l'Internationale* et a pu contribuer à réduire un peu le nombre des exécutions judiciaires et extra judiciaires ordonnées par les généraux criminels.

Le rôle « glorieux » des gendarmes en 14-18 reste toujours occulté : ils ont assassinés en tirant dans le dos et sans sommation de nombreux déserteurs (tout comme ils ont froidement abattu Rémi Fraisse). Les crimes de ce corps de militaires, rattaché depuis 2009 au ministère de l'Intérieur, sont couvertes pudiquement du voile « secret défense ».

1/ Honneur à quelques étrangers

Comme délégué de l'Union pacifiste de France auprès du conseil d'administration de l'Internationale des résistants à la guerre, je tiens à saluer Lord **Bertrand Russell (1872-1970)**, philosophe scientifique et prix Nobel de littérature en 1950. Il a été, dès 1914, un pacifiste engagé activement au. En 1916, il soutient les objecteurs de conscience (qui vivaient dans des conditions extrêmement difficiles d'excommunication sociale et matérielle).

Au **Royaume-Uni**, **Runham Brown**, objecteur de conscience et insoumis emprisonné pendant deux ans et demi en 1916, devient le premier secrétaire de l'IRG en 1921.

Fenner Brockway (1888-1988), pacifiste dès 1913, a lancé un appel contre la conscription dans son journal *Labour Leader*. Il purge deux mois de prison en 1916 pour propagande antimilitariste et « trahison ». En 1929 il est parlementaire antifasciste et président de l'IRG.

Elisabeth Rotten (1882-1964), une pédagogue pacifiste suisse a fondé la LIFPL, une œuvre d'entraide allemande (avec **Friedrich Sigmund Schultze 1885-1969** exceptionnel militant antiguerre, un des fondateurs de l'IRG) et le Bureau international pour l'éducation (Genève, 1925).

En **Allemagne**, l'inoubliable **Ernst Friedrich (1884-1967)**, anarchiste est condamné à la prison pour sabotage de la mobilisation. Auteur de *Guerre à la guerre*, il est le créateur du Musée antiguerre, détruit par les nazis en 1933, ré-ouvert après deuxième guerre et situé aujourd'hui au 21 Brüsseler strasse à Berlin.

Les féministes (« suffragettes »), regroupées autour de la revue émancipatrice *Die Frau*, dont **Frida Perlen (1870-1933)** et **Mathilde Plank (1861-1955)**, envoient un télégramme à Guillaume II le 3 août 1914 pour qu'il ne déclare pas la guerre, puis une lettre visant à conclure la paix dès octobre 1914. Elles sont à l'initiative du **premier congrès des femmes à La Haye en 1915** avec **Hélène Stöcker (1869-1943)** journaliste, pionnière de l'éducation sexuelle (morte dans la misère d'un cancer à New York, elle avait fondée l'Union des objecteurs de conscience, *Bund des Kriegsdienstgegner*).

Raoul Haussman (Vienne 1886- Limoges 1971), apatride, réformé à cause d'un œil presque aveugle, un des talentueux pères du mouvement dada à Berlin, produit dès 1915 des textes d'une virulence extrême contre l'armée et les profiteurs de guerre, qui ne seront pas censurés.

Ret Marut, alias **B. Traven (1882 ? – 1969)** acteur connu en Bavière, a été le romancier le plus apprécié par Albert Einstein. Il a écrit des pièces de théâtre très antiguerre dès 1914 et échappe à la conscription en se faisant passer pour américain d'origine norvégienne.

Les Quakers et les Mennonites (des anabaptistes), ont exercé leur droit au refus de tuer, en étant insoumis à tout service militaire.

En **Belgique** martyrisée, **Frans Masereel (1889-1972)**, génial graveur sur bois, insoumis réfugié en Suisse, a propagé sans cesse l'antimilitarisme.

Aux **Pays-Bas**, neutres, **Bart de Ligt (1883-1938)** a été un des fondateur de l'IRG (cf. Livre de Thom Holterman : *Anarchisme au pays des provos*).

Luigi Bertoni (1872-1947) typographe anarchiste italien, réfugié en Suisse dès 1900, a consacré toute sa vie à l'antimilitarisme et à l'émancipation, animant de nombreuses revues.

Valentin Bulgakov (1886-1966) est le secrétaire de Léon Tolstoï en 1910. Son appel en russe du 28 septembre 1914 « *Réveillez-vous, nous sommes tous frères !* » lui vaut un an dans les prisons du Tsar. Fondateur du musée Tolstoï en 1916 et membre de l'IRG en 1921.

La **War resisters league**, section américaine de l'IRG a été créée en 1923 par des militantes remarquables de ténacité : **Tracy Mygatt**, **Frances Witherspoon**, **Jessie Wallace Hughan** (1875-1955, enseignante pacifiste contre l'enrôlement dès 1916), et aussi par **John Haynes Holmes** (1879-1964) un pasteur antimilitariste.

Sans oublier les disciples russes de Tolstoï et la désobéissance civile des populations sous occupation militaire (y compris dans les « colonies »).

2/ Sélection non exhaustive d'autres citoyens du monde

Louis Lecoin (1888-1971), jardinier, cimentier, correcteur d'imprimerie, promoteur en France de l'objection de conscience. Le 5 mars 1913 il est condamné à cinq ans de détention. Libéré en 1916, il prend encore un an pour « propos alarmistes ». Il refuse d'être incorporé en 1917 (5 ans octroyés par le 2^e tribunal militaire de Paris). Héros de la résistance à l'Union sacrée de 14-18. Pour la suite de ses extraordinaires aventures, lire la brochure de ses Amis de Saint-Amand-Montrond ou son autobiographie disponible à l'UPF.

Pierre Ruff (1877-1945), né à Alger dans une famille bourgeoise et israélite, il devient professeur de mathématiques. En 1907, pour « provocation à la désobéissance de militaires » il est condamné à trois ans de prison. Arrêté en 1912 pour une affiche contre la conscription, il écope cinq ans de détention. Avec Lecoin il signe en août 1915 « **l'appel aux anarchistes, aux syndicalistes et aux hommes** ». En 1916, après un mois de liberté, il est réincarcéré pour le tract **Imposons la paix**, tiré à 12 000 exemplaires, avec Lecoin et Content.

Claude Content, né le 26 septembre 1892 à Mehun-sur-Yèvre (Cher), s'est probablement suicidé le 15 juillet 1927 à Joigny (Yonne). Publiciste puis épicier, il est réformé et distribue les tracts pacifistes, d'où des condamnations à six puis quinze mois de prison. Secrétaire de la FA en décembre 1918, il attaque violemment les communistes au 1^{er} congrès de la CGTCU en 1922 y défendant les mutins de Cronstadt.

Pierre Martin (1856-1916), dit le bossu, de santé fragile c'était un canut (ouvrier tisseur). En 1880, à Vevey (Suisse), il côtoie les théoriciens anarchistes (Reclus, Kropotkine...) lors d'une réunion de la fédération jurassienne sur la propagande par le fait. Il devient photographe ambulancier dans la Drôme pour survivre. Il est inquiété en 1906 pour une affiche antimilitariste. En décembre 1915, il tire un tract pacifiste pour Lecoin et Ruff et les rejoint en prison, où il décède.

Alphonse Barbé (1885-1983), marchand forain, déserte le 18 septembre 1916. Il vit à Paris avec de faux papiers. Il est arrêté après l'édition clandestine du *Libertaire* en juin 1916. Condamné à trois ans de prison, il est amnistié en 1919, pour écopier d'un an de plus pour désertion.

E. Armand (Ernest Juin, dit... 1872-1962) anarchiste tolstoïen dès 1901, il renonce à toute référence religieuse par anti-autoritarisme. Il participe au congrès antimilitariste d'Amsterdam en 1904. En 1912, il publie la revue *Les Réfractaires*. Réformé en 1914, il serait l'auteur d'un manifeste antimilitariste « **L'authentique embusqué** » en réponse à *La Guerre sociale*. Arrêté le 16 octobre 1917 pour complicité de désertion, il prend cinq ans de prison par le conseil de guerre de Grenoble.

Eugène Bizeau (1883-1989) chansonnier et vigneron à Veretz (Indre-et-Loire), réformé en 14 pour faiblesse de constitution, il écrit des poèmes pacifistes dans *Le Réveil*, *Le Semeur*, *CQFD*, etc. Il

se marie en 1916, et animera *La Muse rouge*. Il sera actif jusqu'à sa mort pour soutenir les insoumis. À 106 ans, c'était le doyen des anarchistes, des membres de l'UPF et de la LP.

Pierre Chardon (de son vrai nom Maurice Charron, 1892-1919), né à Châteauroux, comptable anarchiste. En août 14, il ne se présente pas à la caserne. Incorporé d'office il sera réformé vingt jours plus tard. Il participe à la propagande antimilitariste, publie en 1915 « Les anarchistes et la guerre, deux attitudes ». Fait une tournée de conférences pacifistes dans l'actuelle région Centre. Il installe une imprimerie clandestine chez lui, à Déols (Indre) et collabore aux journaux antipatriotes. Lors du procès d'E. Armand à Grenoble, il attrape une bronchite qui l'emportera.

Armand Matha (1861-1930) coiffeur à Casteljaloux, publiciste, animateur du *Libertaire* de 1900 à 1910, il seconde **Sébastien Faure** (1858-1942) dans ses tournées. Signataire de l'affiche « À bas Biribi » le 24 mars 1910, il est acquitté après un procès tribune. Engagé comme infirmier en 1914, il affiche son pacifisme, lors du meeting du 18 novembre 1917 du Comité de défense syndicaliste (CDS).

Pierre Le Meillour (1884-1954), chaudronnier puis ouvrier du livre. Inscrit au carnet B, il est mobilisé au 9^e régiment d'artillerie, mais il bénéficie d'un sursis et reprend son métier et le syndicalisme. « Ce dangereux anarchiste », selon la police, est trésorier du CDS en 1916. Arrêté après le coup de filet qui suit l'édition clandestine du *Libertaire* (juin 1917), il est condamné à quinze mois de prison.

Claude Le Maguet (Jean Salives dit, 1887-1979) typographe, poète et insoumis. Apprenti à *L'Anarchie*, il compose les brochures. Appelé sous les drapeaux, il déserte après trois semaines en 1907. Passé en Belgique, il revient à Lens, chez Benoît Broutchoux de 1908 à 1909. En 1912, il s'exile avec sa compagne en Suisse. En 1916, il fonde avec Frans Masereel la revue nonviolente *Les Tablettes*.

Victor Méric (1876-1933) incorporé en 1897, il devient caporal mais passe en conseil de guerre pour abandon de poste. En 1904, il crée l'Association internationale antimilitariste. Journaliste, il fonde les *Hommes du jour* en 1908, ce qui lui vaudra deux condamnations pour « outrage à l'armée ». Mobilisé entre deux gendarmes en 14, il est envoyé au front pendant quatre ans comme sapeur du génie. Il réussit à envoyer des articles au *Journal du peuple* d'Henri Fabre et à s'introduire en 1915 au Palais Bourbon afin de témoigner auprès des députés Sembat et Longuet sur les exécutions de volontaires étrangers.

Jeanne Morand (1887-1969) couturière végétalienne, en août 1914 elle se réfugie en Espagne avec son compagnon Jacques Long, réformé. Elle revient en France en 1915, pour aider des anarchistes à se soustraire à l'incorporation et pour propager l'antimilitarisme. Ses deux frères déserteurs s'étaient réfugiés en Angleterre. En janvier 1919, elle est expulsée d'Espagne pour ses activités anarchistes. Inculpée à Bordeaux, mais laissée en liberté provisoire, elle s'exile aux Pays-Bas puis en Belgique. Elle est condamnée ainsi que son compagnon à la détention perpétuelle en enceinte fortifiée pour « intelligence avec l'ennemi ». En mars 1921, ils fondent le bureau international antimilitariste à La Haye. À bout de ressources, ils reviennent en France, où Jacques Long se suicide le 20 juillet 1921. Jeanne se constitue prisonnière le 10 avril 1922 et fait appel de sa condamnation : celle-ci est ramenée à cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour pour « appel à la désertion. Au juge qui l'accusait d'être antipatriote, elle répond : « **empêcher la mort de jeunes Français est un acte plus patriotique que de les y envoyer.** » Elle fut graciée et libérée le 29 août 1924.

Émile Masson (1888-1973), pacifiste breton, professeur à Pontivy, réformé en 1914, correspondant de Romain Rolland, appelle à la paix en 1916 « **Que maudite soit la guerre !** », prône

l'objection de conscience et la réconciliation européenne : « Il est plus difficile d'élever un homme que d'en tuer dix. » (Livre de Marielle et Jean-Didier Giraud, Canopée, 1991).

André Roulot (dit Lorulot, 1885-1963) est arrêté En janvier 1915, pour « fabrication de fausse monnaie, injures et diffamations envers l'armée ». En juillet 1917, il obtient un non-lieu avec interdiction de séjour à Paris pour quatre ans. Il publie aussitôt *L'idée libre* et devient, dès 1919, le propagandiste de la Libre pensée.

Louis Rimbault (1877-1949), serrurier syndicaliste et végétalien, il est interpellé fin 1912 dans l'affaire Bonnot. Il simule la folie en détention et n'est acquitté que le 10 août 1914. Mobilisé en 1915, il est affecté comme mécanicien ajusteur dans des entreprises parisiennes. Membre de la FA, il devient un des syndicalistes en vue de l'Union des mécaniciens de la Seine. Il a animé les grèves de la métallurgie parisienne en juin 1919. Il lance les Conseils d'ouvriers syndiqués (COS, à mi-chemin entre les soviets et les coopératives). Il inventera ensuite le « *naturarchisme* » pour prévenir les maladies par les plantes en luttant contre « l'alcoolisme, le tabagisme, le vinisme, le carnivorisme, le caféisme, le cocaïnisme, le falsificationnisme, le surmenage, le sexualisme, la prostitution et les taudis. »

Gaston Rolland, dit Tonton (1887-1982), graveur sur cuivre pacifiste, refuse la mobilisation et vit à Paris avec de faux papiers. Il héberge un insoumis qui le dénonce après son arrestation. Il est lui-même arrêté à Marseille le 4 septembre 1917 et condamné à trois ans de prison. Il s'évade de l'hôpital de Grenoble où il était soigné pour tuberculose. Le 19 juillet 1919, le conseil de guerre le condamne à quinze ans de travaux forcés pour insoumission. Il a définitivement libéré en juillet 1924, grâce au Comité de défense sociale (CDS).

Dernier exemple de la fraternité en action, **Robert Porchet** (1871-1944), déserteur à Verdun, sera libéré de Cayenne grâce à l'IRG, avant la fin de ses douze ans de bagne et de sa relégation à vie (voir le livre de Michel Valette).

Les généraux ont eu très peur des gestes de fraternisations, si communs entre humains. Les trêves s'imposent de fait : plus la guerre dure, plus c'est une technique de survie appliquée par les soldats des deux camps pour passer le temps sans casse et sans s'entretuer.

Au-delà de la barrière des langues, les signes s'imposent : de tranchées en tranchées les soldats font le même geste de casser leurs fusils (d'où le symbole du fusil brisé, adopté par l'IRG créée en 1921 à Bilthoven [Pays-Bas] par des objecteurs à la guerre de 14-18, qui se sont employés à sortir des bagnes et prisons insoumis et déserteurs, en développant cette fraternité entre tous les humains).

En guise de conclusion

Du jour au lendemain, le gouvernement peut décréter la militarisation totale du pays. Pourquoi l'inverse, la démilitarisation totale serait-elle impossible ? En supprimant le budget de la Défense nationale en France, c'est plus de 35 milliards d'euros qui seraient injectés dans la lutte contre la pauvreté et pour le bien être de la population.

Continuer à préparer la guerre est un crime.

Exercer son droit au refus de tuer évitera que le patriotisme, une des dernières religions qui exige des sacrifices humains, ne massacre à nouveau et ne prive les générations futures de la vraie richesse humaine.

René Burget

Livres pour aller plus loin : Horace Thive, *Le pacifisme intégral* (1914), Julien Cluzeville, *Les militants contre la guerre de 14-18* (Spartacus), Adrien Bertrand, *L'appel du sol* prix Goncourt 1914 (éditions Ampelios), Galit Haddad, *Ceux qui protestaient 1914-1919* (Les Belles lettres)